



EGLISE PRESBYTERIENNE CAMEROUNAISE

Autorisée par Décision N° 55/ATF/2 du 14 juillet 1963

Secrétariat Général

B.P. 519 Yaoundé - Cameroun Tél. : (237) 699 95 22 83 / 679 94 72 13 / 697 39 68 92
Website : www.eglisepresbyterienncamerounaise.org E-mail : secgenepc@yahoo.com

Yaoundé, 10 décembre 2018

N/Réf. : 126/18/EPC/SG

Le Secrétaire Général de l'EPC

Au

Modérateur du Synode Centre
(Rèv. MENGLO Guy Béatrice)

Objet : *Rappel à l'ordre*

Révérénd Modérateur,

Il nous a été donné de constater avec preuves que vous avez, lors de vos récentes assises du Synode Centre (la 44^e session), à la Paroisse Ngôn-Béthanie, endossé la responsabilité de nommer un candidat venant de votre Synode, au poste de Modérateur de la 62^e Assemblée Générale de l'EPC qui se tiendra au Synode Municam.

Cet acte indigne et dépourvu de tout esprit de fraternité évangélique vient jeter un pavé dans la marre dans une Eglise mendiant de la paix. Le poste de Modérateur de l'Assemblée Générale de l'EPC est rotatif entre les Synodes depuis 60 ans, donc jurisprudentiel. Vous venez par là jeter du trouble dans les esprits du Synode Municam en particulier et de l'EPC en général.

Ainsi, viens-je vous enjoindre de mettre de l'ordre dans vos rangs afin que cet acte ne soit qu'un triste souvenir.

Veillez accepter, Révérend Modérateur, l'expression de ma sincère et distinguée considération.

Fraternelles salutations Jésus-Christ le Messie.

Le Secrétaire Général de l'EPC,



Bessala mbesse, Pasteur